



Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :
23

**Extrait du registre
des délibérations du Conseil municipal**

Séance du 9 décembre 2025

Conseillers
en fonction :

22

Conseillers présents :
16

Date d'envoi de la
convocation :
5 décembre 2025

Sous la présidence de M. Luc GIAMBERINI, Maire
Secrétaire de séance : Mme Régine GRESSET

Présents :

Mme Christelle BARTHEL ; M. Guillaume BERNEZ ; Mme Patricia CANTERI ; Mme Patricia FAGNONI ; M. Luc GIAMBERINI ; M. Patrick GRELOT ; Mme Régine GRESSET ; M. Jean-Paul LARISCH ; Mme Angèle LIPPOLIS ; M. Etienne LOGNON ; M. Cyril NEIS ; Mme Peggy RASQUIN ; Mme Armelle REISER-LAGRUE ; Mme Sabine RONGVAUX ; Mme Marie WUJEK ; M. Benoît ZIMMERMANN

Absents excusés :

Mme Nicole BURGER (donne procuration à M. Patrick GRELOT)
M. Bruno FREUDL (donne procuration à Mme Patricia FAGNONI)
Mme Sandra ILLG (donne procuration à Mme Régine GRESSET)
M. Eric BOILEAU (donne procuration à M. Luc GIAMBERINI)
M. Patrick SILOV TEPIC (donne procuration à M. Benoît ZIMMERMANN)
M. Laurent GARCIA (donne procuration à Mme Marie WUJEK)

Absents non-excusés :

DCM N°7 : Subventions aux écoles- projets pédagogiques et sorties scolaires- année scolaire 2025/2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les demandes de subventions présentées par les Directrices d'école concernant les projets pédagogiques et les sorties scolaires pour l'année scolaire 2025/2026 ;

Entendu l'exposé suivant :

Après étude des projets pédagogiques présentés par la Directrice de l'école maternelle « la Bossotte » et la Directrice de l'école élémentaire « Paul Rousselot », et avis de la Commission Finances et Ressources, il est proposé de verser une participation forfaitaire de 20 € par élève pour l'année scolaire 2025/2026. Cette aide est conditionnée à la réalisation effective des projets.

Porteur	Nom du projet	Coût	Montant attribué
Ecole maternelle La Bossothe	Sortie de fin d'année au Parc de Ste Croix à Rhodes	4 646 €	20 € x 101 élèves soit 2 020 €
	Spectacle en allemand "Die Zeitmaschine" le 4 décembre 2025	950,00 €	
	Fabrication d'un hôtel à insectes	350,00 €	
	Remorque du Pat en attente confirmation du festival	300,00 €	
Ecole élémentaire Paul Rousselot	Sortie Arsenal, concert "un noel en Russie", fin 1er trimestre	1 908 €	20 € x 163 élèves Soit 3 260 €
	Sortie à Verdun le 5 juin 2026	1345 €	
	Sortie de fin d'année à Strasbourg	4 433 €	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VERSE** une participation financière de 2 020 € à l'école maternelle « La Bossothe » pour les projets pédagogiques de l'année scolaire 2025/2026.
- **VERSE** une participation financière de 3 260 € à l'école élémentaire « Paul Rousselot » pour les projets pédagogiques de l'année scolaire 2025/2026.

Fait et délibéré à COURCELLES-CHAUSSY le jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme et exécutoire,



COURCELLES-CHAUSSY, le 11 décembre 2025

Le Maire,

Luc GIAMBERINI

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès de Monsieur le Maire,
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de STRASBOURG soit par voie postale à l'adresse suivante : 31 avenue de la Paix 57060 Strasbourg ; soit par voie dématérialisée par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr